



Département de la santé,
des affaires sociales et de la culture

Service de la consommation
et affaires vétérinaires

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

CP 478, 1951 Sion

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY

Poste CH SA

COPIE

Service des eaux de Val-d'Illiez
Monsieur Norbert DEFAGO
Route des Crosets 2
1873 Val-d'Illiez



Entreprise N° : 33210/16775

Sion, le 4 mars 2021

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 21-VS-7943

V 1



N° d'échantillon : 21-38568

ADRESSE(S)

Déposé par :

Personne responsable :

Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

Madame Mafalda AMATRUDA, Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

CONTEXTE

But du contrôle :

Prélèvement du :

Date arrivée :

Effectué par :

Autocontrôle / Eau potable / Service des eaux de Val-d'Illiez

22.02.2021

22.02.2021

Monsieur Norbert DEFAGO, Fontainier

DESCRIPTION

Dénomination spécifique :

Secteur :

Lieu de prélèvement :

Transmis / déposé par :

Eau potable dans le réseau de distribution

881 - 02 LES CROSETS+CRETTEX BORNET

4 - Réservoir Vaillime

M. Avanthay Christian



Rue Pré-d'Amédée 2, Case postale 478 / Postfach 478, 1951 Sion / 1951 Sitten

Tél. / Tel. 027 606 49 50 e-mail: laboratoire@admin.vs.ch www.vs.ch/scav

RÉSULTATS D'ANALYSES

VS-Chimie

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
VS-0300-MOP	Conductivité électrique 20 °C	286 µS/cm		
VS-0301-MOP	pH mesuré au laboratoire	7.7	M : 6.8 - 8.2	
VS-0304-MOP	Dureté totale	16.3 °F		
VS-0305-MOP	Dureté carbonatée	14.5 °F		
VS-0306-MOP	Calcium	57.5 mg/L		
VS-0397-MOP	Ammonium	< 0.05 mg/L	max. 0.10 mg/L	Conforme
VS-0389-MOP	Chlorure	<1.00 mg/L	max. 250.00 mg/L	Conforme
VS-0389-MOP	Sulfate	16.00 mg/L	M : max. 50.00 mg/L	
VS-0392-MOP	Nitrite	< 0.01 mg/L	max. 0.10 mg/L	Conforme
VS-0389-MOP	Nitrate	1.20 mg/L	max. 40.00 mg/L	Conforme
VS-0391-mop	Magnésium	5.00 mg/L		
VS-0391-mop	Sodium	0.90 mg/L	max. 200.00 mg/L	Conforme
VS-0391-mop	Potassium	<0.50 mg/L	M : max. 5.00 mg/L	
VS-0556-MOP	Turbidité	< 0.2 UT/F	M : max. 0.5 UT/F	
VS-0325-MOP	Carbone organique total	< 0.5 mg/L	max. 2.0 mg/L	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Cet échantillon est conforme au droit en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Émoluments : 317.90 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées, ainsi que les incertitudes de mesure peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

Dr Patrick Furrer
Chimiste

Ce rapport a été produit par voie électronique et est valable sans signature

Original à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

Copie(s) à : Service des eaux de Val-d'Illiez, Madame Mafalda AMATRUDA, Route des Crosets 2, 1873 Val-d'Illiez

